

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 40	Absent(s) excusé(s) : 11.	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	---------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 12 mars 2024

Vote(s) pour : 43
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 18 mars 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-03-18-BD-26 :

Attribution d'une subvention à l'association Entreprendre pour Apprendre Grand Est dans le cadre de l'organisation de l'évènement "Festival des Mini-Entreprises® 2024" à Metz.

Rapporteur : Monsieur Cédric GOUTH

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,

VU le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 précisant l'obligation des associations bénéficiant de subventions publiques de souscrire au contrat d'engagement républicain,

VU la demande formulée par l'association Entreprendre pour Apprendre Grand Est, dont l'activité consiste à accompagner les jeunes publics dans le cadre de projets entrepreneuriaux,

VU le Budget Primitif 2024,

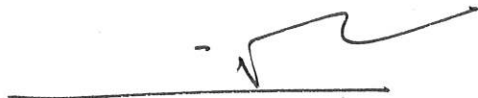
CONSIDERANT l'intérêt porté par Metz Métropole de développer l'entrepreneuriat auprès des jeunes publics,

DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 6 000 € à l'association Entreprendre pour Apprendre Grand Est pour l'organisation de l'évènement « Festival des Mini-Entreprises® 2024 Lorraine » à Metz,

DECIDE que la subvention sera versée en une seule fois, dès notification de la délibération et sous réserve de la tenue de l'évènement. A défaut le remboursement de celle-ci sera exigé.

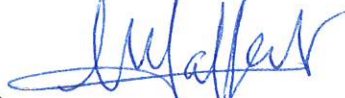
Metz, le 19 mars 2024

Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte

057-200039865-20240318-2023-03-DB26-DE

Numéro de l'acte : 2023-03-DB26
Date de décision : lundi 18 mars 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Attribution d'une subvention à l'association
Entreprendre pour Apprendre Grand Est dans le
cadre de l'organisation de l'évènement "Festival
des Mini-Entreprises® 2024" à Metz
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 20/03/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240318-2023-03-DB26-DE
Document principal : 99_DE-26.pdf

Historique :

20/03/24 13:47	En cours de création	
20/03/24 13:48	En préparation	Catherine DELLES
20/03/24 13:59	Reçu	Catherine DELLES
20/03/24 14:00	En cours de transmission	
20/03/24 14:00	Transmis en Préfecture	
20/03/24 14:06	Accusé de réception reçu	